N° 127

21 octobre 2021

CHARGE DE TRAVAIL :
Des mesures insuffisantes !

Syndicat de l'Encadrement
STELLANTIS
Site de Mulhouse

Avec la mise en activité partielle, la charge de travail des collaborateurs devient, pour eux, la préoccupation majeure. Elle concerne tous les salariés et englobe les enjeux économiques et sociaux, l'organisation du travail, les processus, les pratiques de management, l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle et la santé des salariés.
Consciente de ces problématiques, la **CFE-CGC** propose des axes de réflexions permettant d'aboutir à des mesures concrètes et d'éviter le surmenage et le burn out :

- Prendre en considération ses ressources humaines,
- Adapter et prioriser les objectifs au temps de travail,
- Réduire les missions non essentielles.

La Direction propose des mesures contribuant à un meilleur pilotage de la charge :

- Le renforcement des BDI avec la gestion des priorités lors des points entre managers et salariés,
- Le rappel des règles de vie collectives et du droit à la déconnexion,
- Le déploiement des bonnes pratiques permettant de garantir l'efficacité des réunions et le bon usage de la messagerie électronique.

Les mesures de la Direction ne sont pas nouvelles et ont le même effet qu'un cautère sur une jambe de bois ! Pour la CFE-CGC, il est impératif d'attaquer les causes racines que sont :

La recherche constante du gain financier, de la rentabilité et le manque de communication sur les orientations stratégiques éloignent les décideurs du capital humain que sont les femmes et les hommes du Groupe !

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus pour leur faire part de vos problèmes ou suggestions.

Lien vers le domaine de publication des tracts CFE-CGC :
https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd
ABONNEZ-VOUS !

CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

CFE CGC MULHOUSE